



50 rue Jacques d'Arc  
52220 Ceffonds  
Tél. 06 24 15 05 23  
Tél / Fax : 03 25 05 86 19  
Email : [dis52@free.fr](mailto:dis52@free.fr)

Proposition de tarifs réservée aux détenteurs de la carte « moissons » :

1) Amiante et DTA : (bâtiments de l'exploitation),

Repérage de l'amiante et assistance à la réalisation du DTA  
(Dossier Technique Amiante);

**prix : 135 Euros TTC (hors prélèvements)**

En cas de suspicion de présence d'amiante un prélèvement sera réalisé et transmis pour analyse à un laboratoire agréé, le coût de cette analyse est facturé 25 ou 50 Euros TTC en plus par prélèvement suivant le type d'analyse.

Nota : afin de faciliter l'établissement du DTA : l'exploitant doit remettre un plan cadastral et la matrice correspondant aux bâtiments diagnostiqués, les permis de construire des bâtiments (car ceux construits après le 1/07/1997 ne sont pas concernés), les plans des bâtiments lorsqu'ils existent.

Le règlement sera fait auprès de l'opérateur le jour du diagnostic.

2) Autres diagnostics (Ventes : amiante, plomb, DPE, locations  
(DPE, et bientôt plomb):

**15% de réduction, sur les autres diagnostics :**

Réalisation du CREP (Constat de Risque d'Exposition au Plomb).

Diagnostic de Performance Energétique

Diagnostic de la Sécurité de l'installation intérieure de Gaz

Mesurage de surface « Loi Carrez ».

Diagnostic Prêts Taux Zéro et dispositif De Robien.

Gérard GACON  
Gérant